

observer maintenant qu'en nous demandant d'accorder une charte à une compagnie de cette nature, on fait ressortir à quel point sont insuffisants les arrangements actuels pour venir en aide aux petites gens qui ont tant besoin d'être secourues à l'heure actuelle.

Si le régime attribuable en bonne partie aux banques avait réellement assuré la prospérité au pays, j'imagine que la grosse majorité des gens en seraient relativement satisfaits. Mais la crise qui sévit actuellement en Canada, comme dans d'autres pays, naturellement, est dans une grande mesure la conséquence des politiques néfastes appliquées par les banques, et partant, le nombre grossit de ceux qui en sont venus à croire que le seul moyen de sortir de la dépression et d'en éviter une autre, consiste de la part de la population à se charger elle-même, par un moyen ou un autre, de la réglementation de la monnaie et du crédit.

Cela nous amène à tout le problème monétaire, et ici encore je crois que la plupart d'entre nous ne le comprennent pas bien que, il y a des années, nous n'avions que la monnaie métallique. Mais presque tous aujourd'hui se servent de monnaie métallique ou de billets de banque. Il en est peu qui se rendent compte de l'importance des nouvelles espèces de monnaie qui ont été tant employées depuis quelques années. On parle beaucoup de l'étalon-or, et un grand nombre parmi nous pensent encore que le numéraire est basé sur l'or. Sans contredit, quelques-unes des déclarations faites ces mois derniers par le premier ministre (M. Bennett) et le ministre des Finances (M. Rhodes) ont convaincu presque tous les Canadiens que la monnaie ne se rattache pas directement à l'or. Cependant, les vieilles idées se réaffirment et suscitent une erreur dangereuse. Notre numéraire n'a aucun rapport direct avec l'or. Depuis des années l'émission totale du numéraire ne s'est pas rattachée à l'or, parce que nous avons la loi financière en vertu de laquelle le numéraire a été émis assez indépendamment des réserves d'or. De plus, nous faisons nos opérations avec des billets de banque et nous pensons que le crédit ne peut être accordé que s'il y a une grande quantité d'or ou de billets de banque. C'est encore là une mauvaise interprétation de la véritable situation. Le premier ministre lui-même aime à parler des banques comme étant les "gardiennes des dépôts du peuple". C'est l'une de ses phrases favorites, et il a laissé l'impression que les banques ne prêtent que l'argent des déposants. Bien que l'on ait fait allusion à ce sujet une ou deux fois cet après-midi, il faut bien montrer que ce n'est pas le cas. Nos collègues de la droite se sont moqués de nous

parce que nous avons souvent cité des autorité comme le très honorable Reginald McKenna. Je ne le citerai pas de nouveau, quoique j'aie sous la main un de ses ouvrages. Mais je lirai des lignes d'un journal de ma propre ville, le *Free Press* de Winnipeg, qui m'a parfois reproché sévèrement, ainsi qu'à mes collègues, d'avoir des opinions radicales sur l'argent. Voici comment s'est exprimé le *Free Press* le 7 mars 1933.

La théorie des banquiers, que tout le monde connaît bien, à savoir qu'ils ne peuvent que prêter l'argent qui leur est confié, de sorte qu'il leur faut être très, très prudents, n'est plus conforme aux faits en aucun pays.

Les opérations modernes des banques se sont transformées au point que celles-ci, de curatrices de l'argent qu'elles étaient, en sont devenues les créatrices, en accordant des crédits, qui prennent la forme, dans les livres de banques, de dépôts indistincts des dépôts en véritable argent, mais qui ne sont de fait que l'inscription documentaire d'une spéculation dans laquelle la banque s'est aventurée.

C'est une question si importante que je désire citer de nouveau d'autres observations intéressantes faites il y a quelques semaines par le secrétaire d'Etat (M. Cahan) dans son discours au Canadian Club. Il n'est rien de nouveau dans ce qu'il dit, mais il est extraordinaire que ces paroles aient été prononcées par un ministre de la couronne. Je vais me permettre de relire quelques extraits de son excellent discours, en les commentant à mesure. Il a dit :

On croit généralement que les dépôts de banques ne peuvent être créés que par les dépôts réels d'espèces, ou de leur équivalent en billets du Dominion ou en devises étrangères, mais c'est une erreur.

Cependant, c'est l'impression qu'ont laissée plusieurs de nos discours du premier ministre. Le secrétaire d'Etat fait observer qu'elle est absolument erronée, et il explique pourquoi :

Les rapports des banques, le 30 septembre dernier, montrent que celles-ci ne détenaient que 49 millions en espèces et \$127,200,000 en billets fédéraux, soit un total d'environ 176 millions en espèces et en billets, alors que leurs prêts et escomptes courants étaient de \$1,428,000,000...

Si c'est tout ce qu'elles possédaient, comment pouvaient-elles payer un tel montant de plus? Je me rappelle qu'un témoin, entendu par le comité de la banque et du commerce, il y a une dizaine d'années, a dit à ce sujet: "C'est une très bonne chose qu'un peu d'argent soit confié aux banques, car les gens se demanderaient comment il se fait qu'il en sort tant". Le secrétaire d'Etat continue :

...ce qui était une réduction de 932 millions du montant des prêts et des escomptes courants le 30 septembre 1929. Une telle diminution